DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 27

exercice: 29

Séance du 03 JUIN 2014 A 20 H 15

L'An Deux Mil Quatorze, le 03 JUIN 2014 A 20 H 15

Extrait affiché le : **04 Juin 2014**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoit, Maire.

5^{ème} séance 2014.

<u>Présents</u>: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints,

<u>**Objet**</u>: Subvention pour spectacles scolaires.

Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, M. TARDIEU François, M. CHARDIN, Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

N° 79/2014

Absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme FLICKER Gisèle à Mme MICHEL Irène Mme ANDRÉ Sophie à M. CHARDIN Denis

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Maire-adjoint, sollicite du Conseil Municipal l'attribution d'une subvention de 4 700 € à l'association ART pour les spectacles scolaires qu'elle a organisés cette année.

Monsieur TARDIEU ne participant pas à cette question, L'Assemblée délibérante décide unanimement, soit par 28 voix, De voter cette subvention de 4 700 € à l'association ART.

Elle sera mandatée sur l'article 6574, fonction 33 du budget

communal.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire.